

**CONDUITE
ACCOMPAGNÉE
EN ZONE
ADMINISTRATIVE
2^E SEMESTRE
16/17**

**CULTURE ACTION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Centre de professionnalisation
des entrepreneurs
culturels & artistiques*



**ARTS
VIVANTS**



**ARTS
GRAPHIQUES
PLASTIQUES
VISUELS**

**PROGRAMME
JAN >
JUN >
2017**

| | |
|---|---|
|  | <i>Ateliers initiation</i> Bien se déclarer... Étape 1 16 jan. ou 27 mars ou 13 avril |
|  | <i>Ateliers pratique</i> Bien se déclarer... Étape 2 30 jan. ou 10 avril ou 14 avril |
|  | <i>Formation</i> Économie du spectacle vivant 18 jan. |
|  | <i>Sensibilisation</i> Structuration... secteur musical 22 février |
|  | <i>Atelier initiation et pratique</i> Bien se déclarer... 6 + 20 mars / Hors les murs |
|  | <i>P'tit déj</i> Exposition, promotion ou vente 10 mars |
|  | <i>Rencontres / Information</i> Groupements d'artistes... 17 mars |
|  | <i>Sensibilisation</i> Organiser un concert 26 avril |
|  | <i>Rencontres / Information</i> Producteur/organisateur... 4 mai |
|  | <i>Atelier initiation</i> Bien facturer ou céder ses droits 15 mai |
|  | <i>Sensibilisation</i> Statuts des artistes amateurs... 17 mai ou 24 mai |
|  | <i>Rencontres / Information</i> Protection sociale des auteurs 30 mai |
|  | <i>Atelier connaissance</i> Book / dossier numérique 9 + 16 juin |
|  | <i>Rencontres / Information</i> Quel(s) statut(s) pour entreprendre ? date à préciser |

CULTURE-ACTION.ORG



PROGRAMME
JAN >
> JUIN
2017

ARTS
GRAPHIQUES
PLASTIQUES
VISUELS



ARTS
VIVANTS

Un ADN issu du terrain

CRÉÉE EN 2000, CULTURE ACTION A ÉTÉ INITIÉE PAR DES ACTEURS DE LA CULTURE POUR LES ACTEURS DE LA CULTURE.

Avec le soutien de collectivités, nous accompagnons aujourd'hui les porteurs de projets artistiques et culturels dans le développement de leur activité en Bourgogne-Franche-Comté.

Notre association apporte son expertise aux acteurs du spectacle vivant, de l'audiovisuel et de l'art contemporain :

**ARTISTES
PROFESSIONNELS OU AMATEURS,
SALARIÉS ET INTERMITTENTS
DU SPECTACLE,
DIFFUSEURS, ORGANISATEURS,
ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI,
ASSOCIATIONS,
COLLECTIVITÉS LOCALES...**

Notre mission ? Informer, sensibiliser, accompagner et former ces publics en matière de gestion, de réglementation et d'organisation. Autant d'aspects parfois rebutants, mais incontournables pour qui veut mener à bien son projet.

Être à vos côtés

Ces dernières années, la disparition croissante de structures et d'événements culturels rappelle qu'il y a un enjeu considérable en termes de structuration et de professionnalisation des pratiques (même chez les amateurs !). Face à ce contexte tendu, votre projet a beaucoup à y gagner en étant mieux structuré. Au risque de paraître vulgaire aux yeux de certains, **il convient désormais de savoir « vous vendre » pour pérenniser votre projet** ou dynamiser l'attractivité de votre territoire.

▼ Une « Chambre de métiers » pour le secteur culturel

Certains voient en nous une Chambre de métiers dédiée aux acteurs des secteurs artistiques et culturels. À l'image d'une chambre consulaire, notre association est **un lieu privilégié de rencontres et de réseautage** pour les membres d'un secteur où l'isolement n'est pas rare.

▼ Acteurs publics et privés :

un accompagnement au cas par cas
Depuis 2000, nous avons accompagné plus de 2 100 acteurs et 80 structures dans la conduite de leurs projets. Plus de 300 journées de formation ont été proposées. Nous avons aussi réalisé une trentaine de missions d'ingénierie culturelle pour le compte de collectivités locales. Au-delà des statistiques, nous avons fait le choix de privilégier l'accompagnement personnalisé de chaque interlocuteur accueilli. Ce suivi au cas par cas nous permet de prendre en compte les spécificités de chacun.

Professionnaliser les acteurs culturels & artistiques

LA CONDUITE D'UN PROJET CULTUREL OU ARTISTIQUE NE S'IMPROVISE PAS.

Enfin si, ça peut, mais il faudra alors vous attendre à passer beaucoup de temps à réinventer l'eau chaude.

▼ Vous informer sur les arcanes d'un secteur en pleine mutation

Pour mener à bien un projet, il y a pire que de ne pas être informé : c'est de croire qu'on l'est. C'est encore plus vrai dans le domaine culturel avec son lot d'idées reçues et ses réglementations en mutation permanente. **L'accès à des informations complètes et actualisées est donc primordial.** C'est pourquoi nous sommes un **centre ressources** sur ces thématiques et tenons une veille documentaire sur les évolutions du secteur.

» Venir aux P'tits déjs thématiques

▼ Vous accompagner dans la durée

Démarrer votre projet avec une période de « conduite accompagnée » est assurément une bonne méthode pour en assurer la réussite. Toute la force de Culture Action est de proposer un suivi personnalisé, sans faire entrer votre projet dans les cases d'un parcours prébalisé. Chaque accompagnement dépendra de l'état d'avancement de votre initiative, du nombre de personnes impliquées, de leur niveau de connaissance du secteur culturel, etc. Afin d'adapter notre démarche, nous proposons un ou plusieurs rendez-vous avec le(s) porteur(s) du projet. Ces temps de réflexion vous permettront également de décanter votre démarche, tant sur le fond que sur la forme.

» Prendre rendez-vous avec un conseiller (possible par Skype)

▼ Un petit conseil ?

Quand on a les mains dans le cambouis d'un projet en développement, ce n'est pas toujours facile de faire un pas de côté pour évaluer sa démarche. Ce regard extérieur, de nombreux acteurs viennent le chercher en poussant la porte de Culture Action.

Chaque année, notre équipe apporte son expertise à plus de 200 personnes et structures.

» Nous appeler ou nous écrire

▼ Vous former pour sécuriser votre projet

Ça y est ? Votre projet est lancé ou sur le point de l'être ? Il convient à présent de s'assurer de sa pérennité. Pour cela, la formation professionnelle demeure essentielle.

Nous proposons des ateliers théoriques et pratiques ainsi que des formations spécialisées. Certaines sessions sont organisées autour de sujets abordés à la demande de nos interlocuteurs.

» Choisir vos ateliers et/ou formations dans les pages suivantes

▼ Vous assister dans la gestion de vos données sociales

Une assistance pour gérer les données sociales de votre activité, vous en rêviez ? Culture Action l'a fait, en créant un service dédié à ces démarches administratives. Notre service mutualisé s'adresse principalement aux acteurs du spectacle vivant et accessoirement aux acteurs de l'audiovisuel et de l'art contemporain. Aujourd'hui, plus de 80 structures y ont adhéré. Ce faisant, elles ont sécurisé leurs pratiques sur le plan de la réglementation sociale.

» Adhérer à notre service mutualisé



ARTS
GRA
PHIQUES

PLAS
TIQUES



VISUELS



Ateliers initiation & pratique

BIEN SE DÉCLARER POUR BIEN DÉMARRER + FORMALITÉS À REMPLIR

▼ Étape 1 / Initiation

Graphistes, plasticiens, photographes...
Quel statut pour déclarer votre activité ?
Quelles sont les spécificités du statut
d'artiste-auteur ?
Quelles sont les obligations sociales
et fiscales liées à l'exercice
de votre activité artistique ?

Lundi 16 janvier 14h > 16h
à Besançon
ou lundi 6 mars 18h > 20h
à Belfort / Hors les murs
ou lundi 27 mars 14h > 16h
à Besançon
ou jeudi 13 avril 16h > 18 h
à Besançon / ISBA

▼ Étape 2 / Pratique

Remplir sa déclaration de début
d'activité et obtenir un Siret,
un code APE, un numéro d'ordre
(Maison des Artistes ou AGESEA),
savoir émettre une facture,
une note de cession...

Lundi 30 janvier 14h > 16h
à Besançon
ou lundi 20 mars 18h > 20h
à Belfort / Hors les murs
ou lundi 10 avril 14h > 16h
à Besançon
ou vendredi 14 avril 16h > 18 h
à Besançon / ISBA

- » Ateliers Hors les murs à l'école d'Art
de Belfort Gérard Jacot
T 03 84 36 62 10
- » **Gratuit** inscription obligatoire /
présence souhaitée sur les 2 étapes

Atelier initiation

BIEN FACTURER OU CÉDER SES DROITS

Facturer ses ventes d'œuvres ou céder
ses droits :

- Quelles obligations en tant qu'auteur ?
- Quelles obligations en tant que client ?
- Comment facturer à un particulier
ou professionnel ?
- Qui est diffuseur ? Qu'est-ce-que
le précompte et quelles sont
les déclarations à fournir ?

Lundi 15 mai 14h > 17h
à Besançon
» **Gratuit** inscription obligatoire

Atelier connaissance

BOOK / DOSSIER NUMÉRIQUE ► EN 2 ÉTAPES

Présenter son travail artistique,
retranscrire sur support papier ou
numérique la présentation de ses œuvres :
Quels contenus ? Comment traiter l'univers
graphique ? Travailler sur un cas pratique
pour fixer les connaissances.

Vendredis 9 + 16 juin
13h30 > 16h30 à Besançon
» **40 € les 2 séances**
inscription obligatoire

Rencontres / Information

PROTECTION SOCIALE DES AUTEURS avec l'intervention de la CPAM, l'IRCEC et l'AFDAS

La protection sociale des artistes auteurs :
vous informer pour mieux vous protéger.
Les acteurs de la protection sociale
vous présentent les prestations auxquelles
vous pouvez prétendre :
→ Caisse Primaire d'Assurance Maladie :
ouverture de droits, arrêt maladie,
congé maternité, accident du travail...
→ IRCEC : retraite complémentaire,
mode de cumul emploi / retraite,
prise en compte des trimestres...
→ AFDAS : droits à la formation,
conseil en évolution professionnelle...

Mardi 30 mai 9h30 > 13h
à Besançon
+ RDV individuels l'après midi
avec l'AFDAS et/ou l'IRCEC 14h > 17h
» **Gratuit** inscription obligatoire

P'tit déj

*Autour d'un P'tit déj convivial, venez à
la rencontre de professionnels de votre
secteur d'activité. Une occasion de partager
ses expériences et d'agrandir son réseau !*

EXPOSITION, PROMOTION OU VENTE DE VOS ŒUVRES EN LIGNE

Quelles utilisations faites-vous de l'outil
numérique, dans le cadre de votre activité
artistique ?

Vendredi 10 mars 9h30 > 11h30
à Besançon
» **Gratuit** inscription obligatoire

Votre projet a beaucoup à y gagner en étant mieux structuré.



ARTS VIVANTS



VIVANTS ARTS

Formation

ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT

en partenariat avec le réseau Côté Cour

Dans le cadre de l'opération *Spectacles en recommandé* du lundi 16 au jeudi 19 janvier Culture Action interviendra lors de la matinée consacrée à l'Économie du spectacle vivant.

Un spectacle, combien ça coûte, combien ça vaut, comment contractualiser, etc. ?

Mercredi 18 janvier 9h > 10h30
à Besançon

» **Gratuit** renseignement et inscription
auprès de Côté Cour T 03 80 25 06 39

Sensibilisation

STRUCTURATION JURIDIQUE SECTEUR MUSICAL

en partenariat avec
Le Bastion, Le Moloco, La Poudrière

Nous aborderons les problématiques récurrentes rencontrées par les musiciens ou associations musicales : support associatif, statuts des artistes, amateurs et professionnels, entrées et sorties d'argent dans l'association, assurances, relations avec les diffuseurs.

Mercredi 22 février 10h > 17h
à Besançon

» **Gratuit** inscription obligatoire
auprès du Bastion T 03 81 81 31 12

ORGANISER UN CONCERT

en partenariat avec
Le Bastion, Le Moloco, La Poudrière

Vous souhaitez organiser un concert ?

De manière occasionnelle ou via un projet associatif axé autour de la diffusion ?

Nous aborderons les notions de base pour mener à bien votre projet : fondements et fonctionnement d'une association de loi 1901, cadre réglementaire du spectacle vivant, relations contractuelles, statut des artistes et relations avec les divers organismes et partenaires.

Mercredi 26 avril dès 19h

à Audincourt / Moloco

» **Gratuit** inscription obligatoire
auprès du Moloco T 03 81 30 78 30

STATUTS DES ARTISTES AMATEURS OU PROFESSIONNELS

en partenariat avec le CRIJ et le PIJ
de Planoise

Que vous soyez engagés dans les secteurs des arts graphiques, plastiques, visuels ou vivants et que vous soyez professionnels ou amateurs, ces journées vous concernent. Une présentation des différentes catégories d'artistes sera proposée (auteurs, interprètes, amateurs, professionnels...), ainsi que des statuts, des droits d'auteurs, des rémunérations et des structures ou dispositifs ressources en région.

Mercredi 17 mai 14h > 17h

à Besançon / CRIJ

ou Mercredi 24 mai 14h > 17h

à Besançon / PIJ

» **Gratuit** renseignement et inscription
auprès du CRIJ et du PIJ T 03 81 21 16 16

Rencontres / Information

GROUPEMENTS D'ARTISTES AMATEURS, SPECTACLE VIVANT ET GUSO

Vous faites partie d'une association d'artistes amateurs (musique, danse, chant, cirque...) et vous souhaitez perfectionner votre pratique avec des professionnels ? Le Guichet Unique du Spectacle vivant Occasionnel est l'outil adéquat. Nous vous expliquerons vos possibilités de recours au GUSO pour votre groupement d'artistes amateurs bénévoles et nous vous donnerons les clefs pour réaliser convenablement vos déclarations.

Vendredi 17 mars 14h > 16h

à Besançon

» **Gratuit** inscription obligatoire

PRODUCTEUR/ORGANISATEUR DE SPECTACLE VIVANT, VOS RAPPORTS AVEC LES SOCIÉTÉS D'AUTEURS

Vous souhaitez mettre en scène l'œuvre d'un auteur connu, utiliser l'extrait d'une œuvre musicale dans votre spectacle, organiser une manifestation musicale... En France, les œuvres des auteurs bénéficient d'une protection juridique particulièrement élaborée. Des représentants de sociétés d'auteurs viendront vous expliquer leur rôle et les démarches à réaliser lorsque l'on souhaite utiliser une œuvre de leur répertoire.

Jeudi 4 mai 14h > 17h

à Besançon

» **Gratuit** inscription obligatoire

Jamais trop tard pour venir nous voir : sommes habitués aux missions de sauvetage !

**QUEL(S) STATUT(S)
POUR ENTREPRENDRE DANS
LE SECTEUR ARTISTIQUE
& CULTUREL ?**

en partenariat avec la BGE Perspectives
de Dijon

Vous avez un projet professionnel
dans le secteur artistique et culturel :
artistes interprètes, auteurs, entrepreneurs
de spectacle, et vous ne savez pas
comment démarrer votre activité ?
Ce secteur obéit à une réglementation
particulière avec des statuts atypiques
pour les entrepreneurs.
Culture Action présentera un panorama
de ces statuts et de leurs fonctionnements
correspondant aux différentes situations.

Date et horaire à préciser
à Dijon

» **Gratuit** inscription obligatoire
auprès de la BGE Perspectives
T 03 80 72 99 70

À LA CARTE !

**Collectivités, associations,
indépendants...**

**Avec vous, nous pouvons
réfléchir à des propositions
de formations et
d'accompagnement adaptées
à vos besoins.**

→ **Contactez-nous pour en parler**

POUR CONTINUER À VOUS SOUTENIR,

**CULTURE ACTION A BESOIN
DE VOUS !**

→ **Vous pouvez officialiser
votre soutien.**

+ d'infos sur notre site internet
et notre facebook

Comment s'inscrire ?

→ T 03 81 41 01 91
inscription@culture-action.org

ATTENTION, vous inscrire,
c'est vous engager à participer !

Nous contacter

**CULTURE ACTION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**
1 rue Albrecht Dürer
25000 Besançon
T 03 81 41 01 91
contact@culture-action.org
www.culture-action.org
f cultureaction

↳ **MARIE-HELÈNE BASSET**
Co-directrice

↳ **YASSER LAHSSINI**
Co-directeur

↳ **LUCIE COLLIN**
Responsable du service
déclaration des données sociales

↳ **RAPHAËL FOLCHER**
Assistant communication
et relations presse

↳ **ISABELLE GAIGNET**
Assistante administrative
et logistique

Association loi 1901
Siret 431 814 888 000 35
APE 8559A

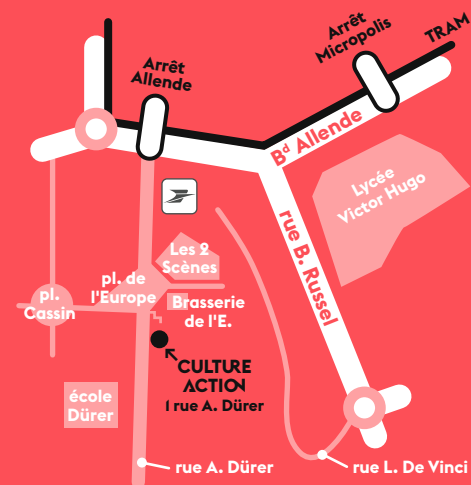
Venir chez nous...

→ **EN TRAMWAY**
lignes 1 ou 2 direction Hauts du Chazal
arrêt Allende

→ **EN BUS**
lignes 6 ou 14 arrêt Allende

→ **EN VOITURE**
parkings gratuits, rue Bertrand Russell
et rue Léonard De Vinci

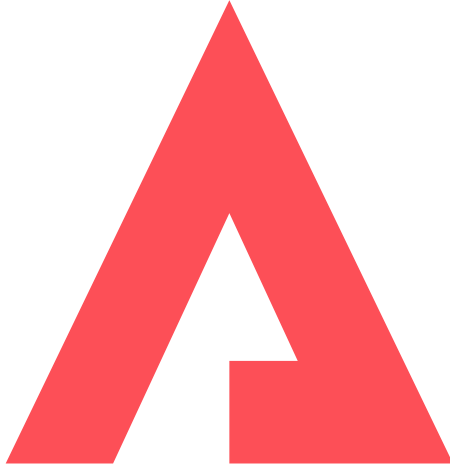
→ **À PIED DEPUIS L'ARRÊT ALLENDE**
1 » Traverser le boulevard Allende.
2 » Passer devant la Poste puis
devant Les 2 Scènes-L'Espace,
place de l'Europe.
3 » Passer devant la Brasserie
de l'Espace et aller tout droit vers la rue
piétonne Dürer.
4 » Descendre les escaliers longeant
le bâtiment sur votre gauche,
une porte blanche, vous êtes arrivés !





CULTURE ACTION

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

doubs
le Département

Grand
Besançon

Ville de
Besançon

Culture Action est agréée par la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale de Bourgogne-Franche-Comté pour l'accueil volontaire en mission de Service civique.